

Envoi : 26/06/2018

Réception par le Préfet : 26/06/2018

Publication : 29/06/2018



Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

**COMMUNICATION**  
**GESTION DE LA DETTE DEPARTEMENTALE**  
**EXERCICE 2017**

**Présidence de :** Mme Brigitte KLINKERT

**PRESENTS :**

MM. ADRIAN, BIHL, Mme BOHN, M. COUCHOT, Mmes DIETRICH, DREXLER,  
MM. FERRARI, GRAPPE, Mme GROFF, M. HAGENBACH, Mme HELDERLE,  
MM. HEMEDINGER, JANDER, Mmes JENN, LUTENBACHER, MARTIN, MILLION, MULLER  
Betty, MM. MULLER, MUNCK, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, SCHMIDIGER,  
M.STRAUMANN, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

**EXCUSE :** M. DELMOND

**EXCUSES AVEC PROCURATION :**

M. HABIG donne procuration à Mme Betty MULLER  
Mme MEHLEN-VETTER donne procuration à M. HAGENBACH  
M. SCHITTLY donne procuration à Mme MILLION  
M. TRIMAILLE donne procuration à M. JANDER

Le Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil départemental,
- VU l'article L 3211-2 al. 2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la délégation à la Présidente du Conseil départemental en matière d'emprunts et d'opérations financières,
- VU la délibération du Conseil départemental n° CD-2017-4-12-4 du 1<sup>er</sup> septembre 2017 relative aux délégations de compétences du Conseil départemental au Président du Conseil départemental,
- VU la délibération du Conseil départemental n°CD-2017-2-1-2 du 17 mars 2017 relative au projet de budget primitif 2017,
- VU les délibérations du Conseil départemental n°CD-2017-3-1-6 du 23 juin 2017 et n°CD-2017-5-1-3 du 6 novembre 2017 relatives aux Décisions Modificatives n° 1 et 2 du budget 2017,
- VU le rapport de la Présidente du Conseil départemental,

➤ Donne acte à la Présidente de la communication relative à la gestion de la dette départementale en 2017.

La Présidente



Brigitte KLINKERT